



Conseil d'établissement
École Le Rucher

Réunion tenue le 23 mars 2022 en présentiel

Étaient présents

Membres parents :

Arcand-Tourigny, Geneviève
David, Julie
Doyon, Kime
Handfield-Leblond, Chantal
Albert Loïc
Langlois, Isabelle
Rachel Daigle

Membres du personnel :

Huot, Philippe
Lavallée, Mylène
Sévigny, Catherine
Tanguay, Maryse

Substituts:

St-Pierre, Hélène

Substituts:

Jacques Marylaine

Direction

DesNoyers, Mathieu
Christian Bourbeau

Étaient absents

Langevin, Marc
Annie Miron

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Revue et adoption du procès-verbal du 31 janvier 2022
5. Suivi du procès-verbal
6. Parole au public
7. Campagne de financement dans le cadre d'un projet de la classe alternative 5-6
8. Plan de lutte à la violence et l'intimidation : information
9. Mesures protégées : approbation
10. Éducation à la sexualité : approbation
11. COSP : approbation
12. Guide aux parents 2.0 : information
13. Service bonifié au SDG 2022-2023 : adoption
14. Résolutions votées par courriel : adoption
 - 14.1 Activité de vélo;
 - 14.2 levée de fonds pour l'Ukraine en classe M5-6.
15. Service de fours micro-ondes: discussion
16. Projet aménagement extérieur : suivi
17. SMATH POT : suivi
18. Projet éducatif : information
19. Demande de budget pour l'OPP : adoption
20. Consultation sur les biens et services pour l'année 2022-2023 : consultation
21. Critères de sélection d'une direction d'établissement : adoption

Ce procès-verbal est disponible, mais il n'a pas encore été approuvé par le Conseil d'établissement.

	<p>22. Droit de parole :</p> <p>22.1 à la présidente;</p> <p>22.2 à la représentante au Comité de parents;</p> <p>22.3 aux enseignantes;</p> <p>22.4 à la représentante des professionnelles;</p> <p>22.5 à la représentante du service de garde;</p> <p>22.6 au représentant du personnel de soutien;</p> <p>22.7 à la direction</p> <p>23. Varia</p> <p>24. Levée de l'assemblée</p>
--	--

Geneviève Arcand-Tourigny
Présidente

Mathieu DesNoyers
Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance et mot de bienvenue</p> <p>Ouverture de l'assemblée à 19h01</p>
2.		<p>Présentation des membres et des substituts. Vérification du quorum et des présences.</p> <p>Nous avons quorum.</p>
3.	<p>271-CÉ 21.22.47</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>SUR PROPOSITION de Rachel Daigle et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.</p>
4.	<p>271-CÉ 21.22.48</p>	<p>Revue et adoption du procès-verbal du 15 décembre 2021</p> <p>Au point 18... Revoir la formulation de <i>Il est résolu que...</i></p> <p>SUR PROPOSITION de Philippe Huot et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
5.		<p>Suivi au procès-verbal</p> <p>Point 9 : L'AG des enseignants a accepté de donner 30 minutes par semaine en éducation physique et en musique au préscolaire.</p> <p>Point 12 : Sur le site de l'école, le texte « à propos » a été mis à jour tout comme certains autres aspects de celui-ci.</p> <p>Point 18 : L'activité <i>Porte ton pyj</i> a rapporté 1698,40\$.</p>
6.		<p>Parole au public</p> <p>Aucun public ne prend la parole ce soir.</p>
7.	<p>271-CÉ 21.22.48</p>	<p>Campagne de financement dans le cadre d'un projet de la classe alternative 5-6 : adoption</p> <p>Jacob, élève de 6^e année de la classe de Mme Maryse, vient nous présenter le projet <i>Cours pour ta cour</i>.</p> <p>Il s'agirait d'un projet de type <i>Cours-o-thon</i> afin de faire bouger les élèves et de lever des fonds pour la rénovation de la cour d'école. Les détails restent à être déterminés.</p> <p>L'article 94 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement (CÉ) approuve la tenue d'une campagne de financement, la nature des activités de financement qui composent cette campagne, et approuve également l'utilisation qui sera faite des sommes ainsi amassées;</p> <p>Pour prendre cette décision, le CÉ doit respecter les écrits du Centre de services scolaire applicables en cette matière, notamment, L'Encadrement relatif aux campagnes de financement dans les écoles (activités diverses incluant les dons et les commandites);</p> <p>L'article 94 de la LIP prévoit aussi que toutes les sommes recueillies dans le cadre d'une campagne de financement doivent être versées dans un fonds à destination spéciale;</p> <p>SUR PROPOSITION de Mme Kime Doyon et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter le projet de la classe alternative 5-6.</p>
8.		<p>Plan de lutte à la violence et l'intimidation : information</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<p>Christian Bourbeau nous présente la manière dont le comité s'est organisé pour entreprendre un nouveau sondage auprès des élèves. Les membres se sont donné un lexique commun, qu'ils présenteront aux élèves lors de la passation du sondage. Ils se sont assurés que ce soit un même membre du personnel qui anime le sondage dans un cycle afin d'avoir une certaine uniformité dans la façon de présenter les questions. M. Bourbeau nous présente également le libellé du sondage tel que les élèves le rempliront ces jours-ci.</p> <p>Les résultats du sondage, une fois analysés, serviront de base de départ à l'élaboration d'un <i>Mode de vie</i> qui sera rédigé dans un second temps.</p>
9.	271-CÉ 21.22.49	<p>Mesures protégées : approbation</p> <p>Le conseil d'établissement de l'école Le Rucher confirme que son centre de services scolaire ou sa commission scolaire lui a transféré un montant de 59 967,00 \$, dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2021-2022.</p> <p>Le conseil d'établissement de l'école Le Rucher confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.</p> <p>SUR PROPOSITION de Chantal Handfield-Leblond et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'approuver la proposition de mesures protégées.</p>
10.	271-CÉ 21.22.50	<p>Éducation à la sexualité : approbation</p> <p>Il est proposé d'accepter la planification telle que proposée.</p> <p>SUR PROPOSITION de Rachel Daigle et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'approuver la proposition de planification.</p>
11.	271-CÉ 21.22.51	<p>COSP : approbation</p> <p>Il est proposé d'accepter la planification telle que proposée par l'équipe enseignante du 3^e cycle.</p> <p>SUR PROPOSITION de Véronique Meunier et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'approuver la proposition de planification.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
12.		<p>Guide aux parents 2.0 : information</p> <p>Kime Doyon nous présente où en est l'élaboration du <i>Guide aux parents</i> qui devrait nous être présenté au prochain CE.</p>
13.	271-CÉ 21.22.52	<p>Service bonifié au SDG 2022-2023 : adoption</p> <p>Le CE ne souhaite pas mandater la direction pour sonder les parents sur l'opportunité d'offrir un service bonifié des dîneurs.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Genevieve Arcand-Tourigny, il est résolu à l'unanimité : DE CONFIRMER la décision prise par courriel</p>
14	271-CÉ 21.22.53	<p>Résolutions votées par courriel : adoption</p> <p>Les membres du conseil d'établissement ont été consultés par courriel les 7 et 15 mars 2022 par la direction concernant les activités complémentaires : Vélo à roues surdimensionnées et levée de fond pour l'Ukraine en classe M5-6.</p> <p>Cette consultation par courriel était nécessaire parce qu'une décision devait être prise à l'intérieur d'un court délai, avant la tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement.</p> <p>Tous les membres ont répondu et donné leur avis sur le sujet de cette consultation. Tous les membres étaient en accord.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Loic Albert, il est résolu à l'unanimité : DE CONFIRMER ces décisions prises par courriel</p>
15.		<p>Service de fours micro-ondes: discussion</p> <p>La direction présente aux membres du conseil les facteurs qui jouent en la défaveur d'un service de microondes à l'école. Il est notamment question du financement des éducatrices qui seraient responsable, de la capacité électrique de notre bâtiment ainsi que du respect de normes de salubrité.</p> <p>Une discussion s'en suit. Puis, M. DesNoyers propose de se garder encore un peu de temps afin d'obtenir toutes les données de cette situation et de se faire un portrait réaliste de la faisabilité de ce service.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		Le conseil reporte donc 2 au mai la conclusion de cette discussion.
16.		<p>Projet aménagement extérieur : suivi</p> <p>Genevieve Arcand-Tourigny fait le point sur l'avancement du projet de plantation d'arbre. Elle a été en mesure d'obtenir un certain nombre de subventions ainsi que la contribution d'une famille pour l'abattage de quelques arbres existants.</p> <p>Les arbres seront livrés le 13 juin et plantés le lendemain. Cela représente donc un projet de 4566,47\$ qui sera financé à 100% par les subventions et une partie de la campagne de financement de Noël dernier.</p> <p>Christian Bourbeau nous annonce que certains aspects du projet d'aménagement de la cour d'école ont avancé au cours des dernières semaines. Bientôt, l'asphalte de la cour sera inspecté afin d'établir s'il est possible de commencer à travailler ou non.</p>
17.		<p>SMART POT : suivi</p> <p>Ceux-ci seront livrés le 23 mai prochain. Un certain nombre de parents bénévoles seront responsables de s'en occuper.</p>
18.		<p>Projet éducatif : information</p> <p>M. DesNoyers fait le suivi sur les séances de travail auxquelles les enseignants ont participé afin d'avancer dans notre projet éducatif.</p>
19.	271-CÉ 21.22.54	<p>Demande de budget pour l'OPP : adoption</p> <p>Quelques membres de l'OPP ainsi que M. Marc ont réalisé un excellent ménage dans le dépôt du haut du gymnase.</p> <p>Afin de compléter ce ménage, l'OPP demande la permission d'utiliser 200\$ sur le Fond à destination spéciale afin d'acheter cinq bacs de rangement de plus.</p> <p>SUR PROPOSITION de Mylène Lavallée et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter l'utilisation de ce montant par l'OPP.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
20.		<p>Consultation sur les biens et services pour l'année 2022-2023 : consultation</p> <p>Le point 20 est reporté au 2 mai prochain.</p>
21.	<p>271-CÉ 21.22.55</p>	<p>Critères de sélection d'une direction d'établissement : adoption</p> <p>La Loi sur l'instruction publique prévoit à son article 79 que le conseil d'établissement est consulté au sujet des critères de sélection que le Centre de services scolaire utilise pour nommer le directeur ou la directrice de l'école. À cette fin, le directeur général du Centre de services scolaire a fait parvenir à la présidente du conseil d'établissement une lettre et un formulaire à remplir à ce sujet.</p> <p>Les échanges sur ce point se tiennent à huis-clos.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Meunier il est résolu à l'unanimité</p> <p>D'APPROUVER le formulaire tel que rempli.</p> <p>DE MANDATER la présidente, pour acheminer ce formulaire au directeur général du Centre de services scolaire.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
22.		<p>Droit de parole :</p> <p>22.1 à la présidente; Mme la présidente remercie les membres de la direction et du CE.</p> <p>22.2 à la représentante au Comité de parents; Mme Julie nous précise qu'elle ne se présentera pas aux élections comme représentante du secteur au CE du CSSP.</p> <p>22.3 aux enseignantes; Mme Maryse présente la brigade des résidus organiques qui démarrera son projet de collecte très bientôt, ainsi que les projets de création et de club de lecture montés en activités parascolaires par des enseignantes de l'école.</p> <p>22.4 à la représentante des professionnelles;</p> <p>22.5 à la représentante du service de garde; Mme Mylène nous informe que la période d'inscription est en cours. En ce moment, au service de garde, les élèves vivent des activités pour les inciter à boire de l'eau ainsi que des activités pour les inciter à bouger et à cuisiner. Le service de garde de l'école va collaborer avec le cegep Édouard Montpetit afin de recevoir des stagiaires en milieu scolaire</p> <p>22.6 au représentant du personnel de soutien; M. Philippe Huot souligne le fait que l'équipe du service de garde a dû se serrer les coudes en raison de l'absence de plusieurs d'entre eux et cela s'est fort bien passé. Il souligne aussi le beau tournoi de hockey ringuette qui a eu lieu au cours des 3 derniers mois.</p> <p>22.7 à la direction M. Christian souligne la belle énergie qui se dégage à l'école ces jours-ci.</p>
23.	271-CÉ 21.22.56	<p>Levée de l'assemblée : 21h39 SUR PROPOSITION de Loïc Albert et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h39</p>

Loïc Albert
Secrétaire